

France-Carvin: Meal-preparation services

OJ S 91/2015 12/05/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Libercourt

Postal address: Hôtel de Ville, rue Cyprien Quinet, BP 10006 Libercourt

Town: Carvin Cedex

Postal code: 62212

Country: France

For the attention of: M. Daniel Maciejasz, maire

Telephone: +33 321081050

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.libercourt.com>Address of the buyer profile: <http://libercourt.e-marchespublics.com>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Préparation et livraison de repas aux restaurants municipaux.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 17: Hotel and restaurant services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le marché concerne la préparation, la confection et la livraison des repas, selon le principe de la liaison froide dans les deux restaurants municipaux de la ville.

II.1.6. CPV code(s)

55321000 Meal-preparation services, 55521200 Meal delivery service

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

S'agissant d'un marché à bons de commande, les prestations faisant l'objet de ce marché sont susceptibles de varier dans les limites maximales suivantes:

Repas des maternelles: 30 000 repas maximum par an.

Repas des élémentaires: 40 000 repas maximum par an.

Repas des adolescents: 15 000 repas maximum par an.

Repas des adultes: 10 000 repas maximum par an.

Repas de type pique-nique maternelles/élémentaires: 4 000 repas maximum par an.

Repas de type pique-nique adolescents/adultes: 1 000 repas maximum par an.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: yes

Number of possible renewals: 1

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 1.9.2015. Completion 31.8.2016

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

— modalités de financement: ressources propres de la ville,

— modalités de paiement: les paiements sont effectués par la ville par virement administratif dans un délai de trente jours maximum à compter de la date de réception de la demande de règlement selon l'article 98 du code des marchés publics français.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — la lettre de candidature (ou dc1),
— les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,
— si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet afin de justifier qu'il a été habilité à poursuivre son activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché,
— une déclaration sur l'honneur (ou dc1), dûment datée et signée par le candidat, pour justifier qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions de l'article 38 de l'ordonnance du 6.6.2005 et de l'article 29 de la loi no2005-102 du 11.2.2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant des prestations similaires à celles faisant l'objet du marché, au cours des trois dernières années.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

- la déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement ainsi que les moyens (outillage, matériel et équipement technique) dont celui-ci dispose pour la réalisation des prestations,
- la présentation des principales références relatives aux prestations en cours d'exécution ou exécutées au cours des trois dernières années, indiquant en particulier la nature et le montant des prestations, la date de réalisation et les coordonnées de l'acheteur,
- un certificat attestant l'agrément des installations du candidat par les services vétérinaires,
- une attestation déclarant que les effectifs comprennent au moins un(e) diététicien(ne) ou un médecin nutritionniste qui visera le planning des menus.

Pour les entreprises nouvellement créées, les candidats devront fournir tous les éléments susceptibles de permettre d'apprécier leurs moyens (en personnel, en matériel), pour assurer les prestations.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. La valeur technique analysée au regard de: la note méthodologique du candidat relative aux contrôles prévus au marché (25 %) décomposé comme suit: la nature et les modalités des contrôles (15 %) et les propositions de remédiation en cas de problème (10 %); le plan de formation détaillé (20 %) décomposé comme suit: les moyens humains mis à disposition et la qualification de l'intervenant pour chaque formation (4 %), les moyens techniques mis à disposition pour chaque formation (4 %), les supports pédagogiques utilisés pour chaque formation (4 %), les exercices pratiques réalisés pour chaque formation (4 %), et le nombre de formations (4 %); le plan d'animation détaillé (15 %) décomposé comme suit: les moyens humains mis à disposition pour chaque animation (3 %), les moyens techniques mis à disposition pour chaque animation (3 %), la réflexion pédagogique pour chaque animation (3 %), les jeux et animations sur site pour chaque animation (3 %), et le nombre d'animations (3 %), soit:.. Weighting 60

2. Le prix décomposé comme suit: le prix des repas pour chaque type de rationnaire (20 %) et la part alimentaire dans la décomposition des repas (20 %), soit:.. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-09

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

19.6.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur de la ville <http://libercourt.e-marchespublics.com>

Il est également disponible en mairie au service des marchés publics aux horaires suivants: de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:30 du lundi au jeudi, et de 8:30 à 12:00 et de 13:30 à 17:00 le vendredi.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 7.5.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lille

Postal address: 143 rue Jacquemars Gielée, BP 2039

Town: Lille Cedex

Postal code: 59014

E-mail: greffe.ta-lille@juradm.fr

Telephone: +33 320631300

Fax: +33 320631347

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Les voies de recours sont notamment:

- le référé précontractuel jusqu'à la signature du marché (art. L.551-1 du code de justice administrative),
- le référé contractuel dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (art. L.551-13 et suivants du code de justice administrative),
 - le recours de pleine juridiction pour tout candidat évincé, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution au joue, au boamp et sur le profil d'acheteur de la ville <http://libercourt.e-marchespublics.com>
- le recours pour excès de pouvoir dirigé contre les actes détachables du marché (art. R 421-1 et suivants du code de justice administrative): dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision faisant grief.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

7.5.2015